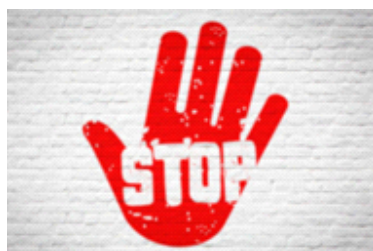


# REFERENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

*Identifier son rôle et ses missions pour intervenir efficacement*



## DUREE

1 jour – 7 heures

## OBJECTIFS

- Appréhender les fondamentaux liés à ses attributions, afin d'orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

## COMPETENCES VISEES

- Caractériser les différentes formes de harcèlement
- Définir le cadre juridique et les obligations des parties prenantes
- Déterminer les mesures possibles pour prévenir le risque de harcèlement sexuel

## POUR QUI

- Référent(e) harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné(e) par le CSE, dirigeant, DRH, collaborateur(trice) RH

## PREREQUIS

Aucun

## PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative favorisant l'apprentissage et l'implication des stagiaires. Alternance d'apports théoriques, questions-réponses, QCM, exercices et mises en pratique.

## MOYENS D'ENCADREMENT

Formation assurée par un consultant avec une double compétence en relations sociales, droit social et santé et sécurité au travail et en face-à-face pédagogique.

## LIVRABLES

Support de cours dématérialisé.

## DELAIS D'ACCES

Inter : selon calendrier

Intra : en concertation avec l'entreprise

## ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux PMR.

Autres handicaps : nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.

## TARIF

Nous consulter.

## PROGRAMME

### I. CARACTERISER LES DIFFERENTES FORMES DE HARCELEMENT

- Les différentes formes de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
  - o Définition
  - o Cadre légal
  - o Les facteurs favorisant le risque de harcèlement
  - o Les conséquences
  - o La charge de la preuve
- Les autres formes de harcèlement
  - o Le harcèlement moral : définition et périmètre
  - o Les nouvelles formes d'agressions : cyberharcèlement, ...
  - o La discrimination : définition et champ d'application

### II. DEFINIR LE CADRE JURIDIQUE ET LES OBLIGATIONS DU CSE DANS LA LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

- Définir le rôle du CSE en matière de lutte contre le harcèlement au travail
- Définir le cadre juridique du harcèlement moral et sexuel ainsi que la lutte contre les comportements sexistes au travail
- Caractériser le rôle et les missions du référent harcèlement moral et agissements sexistes au travail
- Déterminer les moyens à disposition du référent harcèlement

### III. DETERMINER LES MESURES POSSIBLES POUR PREVENIR LE RISQUE DE HARCELEMENT SEXUEL

- Identifier les situations à risques
  - o Qui et comment
  - o Repérer les situations à risque
- Comment prévenir les risques
  - o Le signalement
  - o Liens entre harcèlement sexuel et RPS
  - o Personnes ressources

## EVALUATION

Questionnaire de positionnement.

Evaluation formative.

Evaluation de la satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement, de la prestation du formateur.

## VALIDATION

Attestation de fin de formation.



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com